

Cibles mondiales de nutrition 2025

Notes d'orientation



CADRE GÉNÉRAL

Reconnaissant qu'une accélération de l'action mondiale s'impose pour faire face au problème omniprésent et corrosif de la double charge de malnutrition, l'Assemblée mondiale de la Santé a fait sien en 2012, par sa résolution WHA65.6, le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (1) fixant une série de six cibles mondiales de nutrition (2) à atteindre d'ici 2025, à savoir:

- 1 réduire de 40% le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance;
- 2 réduire de 50% l'anémie chez les femmes en âge de procréer;
- 3 réduire de 30% l'insuffisance pondérale à la naissance;
- 4 pas d'augmentation du pourcentage d'enfants en surcharge pondérale;
- 5 porter les taux d'allaitement exclusif au sein au cours des 6 premiers mois de la vie à au moins 50%;
- 6 réduire et maintenir au-dessous de 5% l'émaciation chez l'enfant.

À ce jour, les progrès accomplis sont insuffisants pour espérer pouvoir atteindre l'ensemble des cibles mondiales de nutrition fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Au rythme actuel, il y aura encore en 2025 selon les projections 128 millions d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance, alors que la cible est de 100 millions. La prévalence actuelle de l'anémie chez la femme en âge de procréer est de 29,4 %, alors que la cible pour 2025 est de 14,7%. Les taux d'insuffisance pondérale à la naissance varient relativement peu et pour arriver à une réduction de 30% en 2025 une accélération des progrès est nécessaire.

Dans bien des parties du monde, le taux des enfants de moins de 5 ans en surcharge pondérale continue d'augmenter. Moins de 40% des nourrissons sont exclusivement nourris au sein pendant les 6 premiers mois et les taux n'augmentent que très lentement voire

pas du tout dans certains pays. Au rythme actuel des progrès, la cible mondiale de 50% d'enfants exclusivement nourris au sein pendant les 6 premiers mois ne sera pas atteinte en 2025. Le taux d'émaciation est aujourd'hui de 7,8% et devrait donc diminuer de près de 40% pour que la cible de moins de 5% soit atteinte en 2025.

PORTÉE ET OBJET DES NOTES D'ORIENTATION

Les pays sont confrontés à un héritage complexe de charges de malnutrition interconnectées et une action ciblée est essentielle aux niveaux politique et communautaire ainsi qu'à celui du système de santé. Dans le cadre de ses efforts, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a élaboré une série de six notes d'orientation – une par cible de nutrition – pour guider les responsables politiques nationaux et locaux quant aux mesures à prendre à l'échelle voulue pour atteindre les cibles.

Vu les liens existant entre les six cibles, de nombreuses interventions efficaces fondées sur des bases factuelles peuvent contribuer à atteindre plusieurs d'entre elles. Les notes d'orientation ont pour but de regrouper les données factuelles sur lesquelles les domaines à privilégier devront être fondés et les interventions renforcées et de guider les décideurs quant aux mesures à prendre pour réaliser de véritables progrès en matière de nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant.

MESURES POLITIQUES ESSENTIELLES ET RECOMMANDATIONS POUR LEUR MISE EN OEUVRE

Les mesures à prendre pour élargir les interventions prioritaires efficaces doivent comprendre à la fois des mesures nutritionnelles spécifiques et des mesures sensibles aux enjeux nutritionnels prises aux niveaux politique et communautaire, par le système de santé et par une approche intersectorielle pour atteindre les cibles.

Les mesures fondamentales à prendre pour atteindre l'ensemble des cibles de nutrition fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé sont les suivantes.

- Fixer des cibles au niveau des pays indiquant notamment la réduction annuelle moyenne à obtenir et les niveaux de départ pour chaque pays.
- Évaluer les ressources disponibles pour:
 - › progresser en vue d'atteindre les cibles;
 - › établir un plan de mobilisation des ressources nécessaires;
 - › acheminer les ressources là où elles sont nécessaires ;
 - › fournir des ressources humaines et financières suffisantes pour que les interventions puissent être mises en œuvre.
- Veiller à ce que les politiques et programmes de développement tiennent compte de la nutrition en intégrant les effets nutritionnels souhaités de manière intersectorielle en ce qui concerne la santé, les systèmes alimentaires, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et les plateformes d'acheminement afin d'améliorer la nutrition de l'ensemble de la population.
- Créer des partenariats entre acteurs étatiques et non étatiques en vue d'un engagement financier et d'un environnement propice à la mise en œuvre de politiques complètes pour des mesures nutritionnelles spécifiques et des mesures sensibles aux enjeux nutritionnels.
- Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes appropriés de suivi et d'évaluation et mettre en place/renforcer des systèmes de surveillance pour la collecte d'informations sur des indicateurs choisis d'intrants, de résultats et d'impact.

A Pour aider les pays à fixer des cibles nationales en vue d'atteindre les cibles mondiales – et planifier les progrès à réaliser en vue d'y parvenir – le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS et ses partenaires ont mis au point un instrument de suivi en ligne qui permet aux responsables de l'élaboration des politiques, au personnel chargé des programmes et aux autres usagers d'envisager différents scénarios associés aux progrès nécessaires pour atteindre les six cibles en 2025.

Si c'est avant tout aux structures de gouvernance officielles responsables de la nutrition qu'il appartient de prendre les mesures présentées ci-dessus, il est important de reconnaître que les donateurs

et les réseaux institutionnels informels (aux niveaux national, infranational et communautaire) jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques, l'application des programmes et la participation communautaire.

ENVISAGER L'APRÈS-2025

Depuis leur adoption par la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé, les cibles mondiales de nutrition ont aidé la communauté internationale à mettre l'accent sur des secteurs prioritaires pour améliorer la situation nutritionnelle de la mère, du nourrisson et du jeune enfant. Afin de réduire la malnutrition sous toutes ses formes, ces efforts devront être poursuivis au-delà de 2025. Il est actuellement question des six cibles mondiales de nutrition dans les négociations relatives au programme de développement pour l'après-2015. Si elles sont adoptées dans ce cadre-là, d'autres améliorations peuvent être attendues en matière nutritionnelle à l'horizon 2030.

REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été coordonnés par l'unité Bases factuelles et orientations programmatiques du Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS. L'Organisation est reconnaissante pour la contribution apportée à l'examen technique de la note par les personnes suivantes (dans l'ordre alphabétique): Dr Francesco Branca, Dr Luz Maria De-Regil, Mme Kaia Engesveen, Dr Maria Nieves Garcia-Casal, Dr Stephen Kennedy, Dr Lia Lombardo, Dr Jason Montez, Dr Chizuru Nishida, Dr Erika Ota, Dr Juan Pablo Peña-Rosas, Dr Lisa Rogers, Dr Özge Tuncalp, Dr Jose Villar et M. Gerardo Zamora. L'OMS tient aussi à remercier le partenariat 1,000 Days pour son appui technique, et plus particulièrement Mme Rebecca Olson.

APPUI FINANCIER

L'OMS tient à remercier l'Initiative pour les micronutriments et la Fondation Bill & Melinda Gates pour le soutien financier apporté aux travaux.

CITATION SUGGÉRÉE

Cibles mondiales de nutrition 2025 : notes d'orientation [Global nutrition targets 2025 : policy brief series]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2017 (WHO/NMH/NHD/14.2). Licence : [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo).

RÉFÉRENCES

1. Résolution WHA65.6. Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé, Genève 21–26 mai 2012: 11–12 (http://www.who.int/nutrition/topics/WHA65.6_resolution_fr.pdf, consulté le 6 octobre 2014).
2. Organisation mondiale de la Santé. Cibles mondiales de nutrition. Pour améliorer la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (http://www.who.int/nutrition/topics/nutrition_globaltargets2025/fr/, consulté le 6 octobre 2014).

© Organisation mondiale de la Santé 2017

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.